

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2024 à 17h30 du conseil de la Municipalité d'Arundel tenue à la salle communautaire, 60 Route Morrison, à Arundel.

Lors de cette séance sont présents :

Madame la mairesse et présidente de l'assemblée, madame Pascale Blais; mesdames les conseillères Carole Brandt et Tamara Rathwell, et messieurs les conseillers Richard E. Dubeau, Jonathan Morgan, Danny Paré et Marc Poirier.

Le greffier-trésorier, Philip Toone, est également présent.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Pascale Blais, mairesse, constate le quorum, confirme que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec, confirme que l'avis public avisant la séance d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation a été publié le 28 novembre 2024, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance extraordinaire. Il est 19h10

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-12-173 Il est proposé par le conseiller Danny Morin et résolu d'adopter l'ordre du jour :

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 3.1. Présentation et adoption du Budget 2025
 - 3.2. Présentation et adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2025-2026-2027
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

3.1 Présentation et adoption du Budget 2025

2024-12-174 Il est proposé par le conseiller Danny Morin et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'ADOPTER le budget 2025 tel que présenté.

La mairesse exerce son droit de vote et vote en faveur;
Les conseillers Richard E. Dubeau, Danny Paré et Tamara Rathwell votent en faveur;
Les conseillers Carole Brandt, Jonathan Morgan et Marc Poirier votent contre.
Adopté à la majorité.

3.2. Présentation et adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2025-2026-2027

2024-12-175 Il est proposé par la conseillère Tamara Rathwell et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 tel que présenté.

La mairesse exerce son droit de vote et vote en faveur;
Les conseillers Richard E. Dubeau, Danny Paré et Tamara Rathwell votent en faveur;
Les conseillers Carole Brandt, Jonathan Morgan et Marc Poirier votent contre.
Adopté à la majorité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-12-176 Il est proposé par le conseiller Marc Poirier et résolu:

QUE la séance soit levée à 19h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Pascale Blais, mairesse
(S) Philip Toone, greffier-trésorier

CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER

Je soussigné, Philip Toone, Directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité du Canton d'Arundel, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

(S) Philip Toone, Directeur général/Greffier-trésorier

Je soussignée, Pascale Blais, mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

(S) Pascale Blais, mairesse